

À Saint-Saturnin-lès-Apt, la Zone d'Activités des Triquefauts fait peau neuve



Le mercredi 29 avril, la communauté de communes [Pays d'Apt Luberon](#) (CCPAL) a inauguré la requalification de la Zone d'Activités des Triquefauts à Saint-Saturnin-lès-Apt.

« En tant que Communauté de communes, notre mission est claire : soutenir le développement économique de notre territoire », a commencé par dire [Gilles Ripert](#), président récemment réélu de l'intercommunalité. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la requalification de la ZA des Triquefauts à Saint-Saturnin-lès-Apt, qui a été inaugurée à la fin du mois d'avril.



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 6 mai 2026

Après plusieurs mois de travaux, cette zone d'activités, qui comptabilise 14 établissements et concentre près de 60 emplois, fait peau neuve. Les travaux visaient à rendre la zone plus attractive afin de la développer et d'y accueillir de nouvelles entreprises. « Ces zones d'activités ne sont pas que des lieux d'implantation pour les entreprises, a souligné le président de la CCPAL. Elles renforcent notre attractivité, soutiennent l'emploi local, et dynamisent notre économie, pour celles et ceux qui font vivre notre territoire au quotidien. »

De nombreux aménagements

Afin d'établir la liste de travaux à effectuer, des comités de site, en concertation avec les acteurs de la zone, ont été mis en place dès janvier 2025. Le programme des aménagements a été élaboré par l'[Agence Planisphère](#), basée à Vaison-la-Romaine, et les travaux ont été réalisés par Eiffage Route Grand Sud, qui a aussi fait appel à l'entreprise aptésienne Miditraçage.

« Notre volonté est claire : développer des aménagements respectueux des ressources naturelles, tout en menant des actions pour renforcer et dynamiser notre écosystème local. »

Gilles Ripert

Ont été réalisés :

- La refonte de la voirie existante pour améliorer l'état des chaussées afin de garantir un meilleur confort des usagers,
- la réduction des surfaces d'enrobé des espaces communs en utilisant les sur-largeurs et les plantations actuelles pour créer des places de stationnement,
- la valorisation de l'entrée de la zone avec la mise en place d'une signalétique verticale d'information sur les entreprises,
- la sécurisation des déplacements dans la zone avec la création de deux ralentisseurs supplémentaires et la mise en place d'une zone limitée à 30 km/h,
- la création d'écluses et de cheminement piéton pour hiérarchiser et sécuriser les différents espaces,
- la création de bordures coulées en place pour limiter le stationnement sauvage.

Des travaux à près de 390 000€

Les travaux, qui se sont étalés sur six mois, entre septembre 2025 et février 2026, ont représenté un coût



Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 6 mai 2026

total de 388 853€, financés à 60% par la CCPAL, à hauteur de 82 368,27€ par l'État et à hauteur de 68 640,23€ par le Département de Vaucluse dans le cadre du dispositif Ecoparc+, une aide en faveur de la création ou l'extension des quartiers d'activités économiques, de la requalification d'espace économique ou de la réhabilitation de friches, et de la création d'immobilier collectif.

Ainsi, la construction de nouveaux bâtiments est d'ores et déjà en discussion afin d'attirer davantage d'entreprises, de créer de l'emploi et de dynamiser encore plus la zone d'activités.